



## Probleme avec un appel d'offres

-----  
Par Yamarre2

Bonjour

J'ai, il y a presque un an, répondu a un appel d'offres des domaines, mettant en vente une maisonnette et un grand jardin. Mon appel d'offre a été accepté il y a maintenant 11 mois.

Toutefois pour de multiple raisons, l'affaire n'a toujours pas été conclue et risque de trainer encore plusieurs mois et ne donc ne m'interesse plus vraiment.

Question ? est-ce que je peux légalement et sans préjudice me désister complètement et annuler mon appel d'offre ?..

Merci